

Association



39 rue Franklin
69120 VAULX EN VELIN



04 78 80 76 69



06 79 34 73 34

president@avvv.fr

Site : www.avvv.fr

Monsieur le Maire
Mairie de Vaulx-en-Velin
Place de la Nation
69120 VAULX EN VELIN

Vaulx-en-Velin, le 7 octobre 2012

Objet : demande d'organisation d'une réunion publique sur la commune dans le cadre du débat public sur le Tronçon Ouest du Périphérique de Lyon et ses alternatives.

Monsieur le Maire,

Nous prenons contact avec vous au sujet du débat public sur le Tronçon Ouest du Périphérique de Lyon (TOP) et ses alternatives.

Par sa décision n°2012/12/TOPAS, en date du 4 avril 2012, la Commission Nationale du Débat Public a jugé utile l'organisation d'un débat public sur le bouclage du périphérique de Lyon, appelé anneau des sciences ou TOP et la déclassification de l'autoroute A7 intra-muros, sous réserve que l'état finance un contournement autoroutier. En 1999, le débat public sur le contournement ouest de Lyon avait été limité à Lyon sans aucune concertation ni avec les élus, ni avec les riverains impactés. Aujourd'hui, la même pratique est de mise. Aucune réunion n'est prévue dans l'Est lyonnais.

Nous refusons que l'Est lyonnais devienne le territoire sacrifié de l'agglomération, sur lequel sont implantés toutes les d'infrastructures lourdes, sans même que des réunions publiques informent les citoyens du devenir de leur territoire. Nous ne pouvons pas supporter toute la circulation routière de transit de l'agglomération. Et ce, au nom de plusieurs principes : celui du droit de participer au débat. C'est aussi pour des raisons de justice environnementale, de développement durable, de santé publique, pour des raisons financières et pour ne pas étouffer l'économie lyonnaise que nous souhaitons intervenir dans le débat. Comme vous en avez sûrement souvenir, nous vous avons questionné à ce sujet lors des dernières élections législatives, inquiet des conséquences du développement routier et aéroportuaire autour de Vaulx-en-Velin ; le grand nombre de réponses reçu et l'unanimité rencontrée alors ne font que nous renforcer pour réclamer un débat à la CPDP.

Par la présente, nous vous sollicitons pour que vous contactiez Monsieur Philippe Marzolf, Président de la Commission Particulière de Débat Public afin qu'il organise une réunion publique sur notre commune au sujet du bouclage du périphérique et ses alternatives. Seule une demande de votre part peut permettre l'organisation d'une telle réunion publique.

Dans l'attente de votre réponse, et certain de votre écoute,

Veuillez recevoir, Monsieur Le Maire, nos salutations les meilleures.

Stéphane BERTIN
Président

Copie : Mme Geoffroy – Député / M Gomez – Conseiller Général / Site web AVVV / Presse

Association



39 rue Franklin
69120 VAULX EN VELIN



04 78 80 76 69

06 79 34 73 34

president@avvv.fr

Site : www.avvv.fr

Madame la Députée Hélène GEOFFROY

69120 VAULX EN VELIN

Vaulx-en-Velin, le 10 octobre 2012

Objet : demande d'organisation d'une réunion publique sur la commune dans le cadre du débat public sur le Tronçon Ouest du Périphérique de Lyon et ses alternatives.

Madame la députée,

Vous trouverez ci-joint un courrier que nous adressons ce jour à M le Maire de Vaulx-en-Velin au sujet du débat public sur le TOP qui va se mettre en place. Nous souhaitons avoir votre soutien dans notre démarche.

Nous vous prions de bien vouloir agréer, Madame la Députée, l'expression de notre haute considération.

Stéphane BERTIN
Président

Association



39 rue Franklin
69120 VAULX EN VELIN



04 78 80 76 69

06 79 34 73 34

president@avrv.fr

Site : www.avrv.fr

Monsieur le Conseiller Général Stéphane GOMEZ

69120 VAULX EN VELIN

Vaulx-en-Velin, le 10 octobre 2012

Objet : demande d'organisation d'une réunion publique sur la commune dans le cadre du débat public sur le Tronçon Ouest du Périphérique de Lyon et ses alternatives.

Monsieur le Conseiller Général,

Vous trouverez ci-joint un courrier que nous adressons ce jour à M le Maire de Vaulx-en-Velin au sujet du débat public sur le TOP qui va se mettre en place. Nous souhaitons avoir votre soutien dans notre démarche.

Nous vous prions de bien vouloir agréer, Monsieur le Conseiller Général, l'expression de nos salutations distinguées.

Stéphane BERTIN
Président